

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00690

Numéro SIREN : 448 694 430

Nom ou dénomination : CREAVID

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2018 sous le numéro de dépôt 11406

Bilan Actif

CREAVI

Période du 01/01/16 au 31/12/16
 Edition du 03/08/18
 Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	54 514	10	54 504	
Fonds commercial	1 500		1 500	
Autres immobilisations incorporelles	142 927	142 927		1 500
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	198 941	142 937	56 004	1 500
IMMobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	83 767	72 093	11 674	24 661
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	83 767	72 093	11 674	24 661
IMMobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 360		1 360	1 344
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 389		2 389	2 389
Autres immobilisations financières	14 241		14 241	10 844
TOTAL immobilisations financières :	17 990		17 990	14 577
ACTIF IMMOBILISÉ	300 699	215 030	85 669	40 738
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	4 040 221	30 360	4 009 861	3 865 543
Autres créances	409 668		409 668	108 590
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 449 890	30 360	4 419 529	3 974 133
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	645 685		645 685	551 439
Charges constatées d'avance				880
TOTAL disponibilités et divers :	645 685		645 685	552 319
ACTIF CIRCULANT	5 095 575	30 360	5 065 214	4 526 452
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	5 396 274	245 391	5 150 883	4 567 190

Bilan Passif

CREAVI

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 03/08/18
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		999 686	575 408
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		80 051	424 278
	TOTAL situation nette :	1 123 736	1 043 686
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		348	525
	CAPITAUX PROPRES	1 124 084	1 044 211
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		49 622	
Provisions pour charges			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	49 622	
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		1 075 997	750 296
	TOTAL dettes financières :	1 075 997	750 296
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS			
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 770 147	1 834 857
Dettes fiscales et sociales		879 607	819 379
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		251 426	118 448
	TOTAL dettes diverses :	2 901 180	2 772 683
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
	DETTES	3 977 177	3 522 979
Ecart de conversion passif			
	TOTAL GÉNÉRAL	5 150 883	4 567 190

Compte de Résultat (Première Partie)

CREAVI

Période du 01/01/16 au 31/12/16
 Edition du 03/08/18
 Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises	12 948 615	362 967	13 311 582	13 321 730
Production vendue de biens				
Production vendue de services	181 689	3 068	184 757	421 264
Chiffres d'affaires nets	13 130 304	366 035	13 496 339	13 742 994
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			11 213	35 492
Autres produits			95 674	65 311
			PRODUITS D'EXPLOITATION	13 603 226
				13 843 797
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			10 611 838	10 631 932
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 932 613	1 850 573
			TOTAL charges externes :	12 544 451
				12 482 505
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			43 460	39 553
Charges sociales				
			TOTAL charges de personnel :	752 774
				660 962
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			13 507	18 222
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			29 604	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
			TOTAL dotations d'exploitation :	43 111
				18 222
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			477	16 547
			CHARGES D'EXPLOITATION	13 384 273
				13 217 789
			RÉSULTAT D'EXPLOITATION	218 952
				626 008

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CREAVI

Période du 01/01/16 au 31/12/16
 Edition du 03/08/18
 Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	218 952	626 008
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	22	24
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES	22	24
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	23 263	15 356
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	23 263	15 356
RÉSULTAT FINANCIER	(23 241)	(15 332)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	195 712	610 676
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	142	250
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	360	39 725
	501	39 975
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 256	25 861
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	49 805	223
	54 062	26 084
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(53 560)	13 891
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	62 101	200 289
TOTAL DES PRODUITS	13 603 749	13 883 796
TOTAL DES CHARGES	13 523 699	13 459 518
BÉNÉFICE OU PERTE	80 051	424 278

SAS CREAVID

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2016
Montants exprimés en Euros**

SAS CREAVID

Ce rapport contient 12 pages

Table des matières

1 Faits majeurs	1
1.1 Evènements principaux de l'exercice	1
1.2 Principes, règles et méthodes comptables	1
2 Informations relatives au bilan	2
2.1 Actif	2
Tableau des immobilisations	2
Tableau des amortissements	2
2.1.1 Immobilisations incorporelles	2
2.1.2 Immobilisations corporelles	2
2.2 Créances	3
2.2.1 Classement par échéance	3
2.3 Comptes de régularisation	3
2.4 Postes au bilan se rapportant aux entreprises liées	4
2.5 Passif	5
2.5.1 Tableau de variation des capitaux propres	5
2.5.2 Capital	5
2.5.3 Compte de régularisation	6
2.5.4 Dettes financières	6
2.5.5 Autres dettes	6
3 Informations relatives au compte de résultat	8
3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité	8
3.2 Résultat financier	8
3.3 Résultat exceptionnel	8
3.4 Impôt sur les bénéfices	8
3.4.1 Ventilation	8
3.4.2 Autres informations significatives	9
4 Autres informations	10
4.1 Effectif moyen	10
4.2 Honoraires des commissaires aux comptes	10

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait majeur à signaler sur l'exercice

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 13 724 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir annexe.

Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir annexe.

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

2.1.1.1 Fonds de commerce

Le fonds de commerce exploité a été acquis en 2004 pour 1 500 euros. Il provient de la reprise partielle des actifs de la SAS SERI4

2.1.1.2 Amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

En vertu des dérogations accordées aux PME pour l'amortissement des immobilisations non décomposables, les amortissements continuent d'être calculés sur les durées d'usage.

2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Evaluation

Frais d'acquisition

Les frais accessoires, tels que droits de mutation, honoraires et commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont incorporés dans le coût d'acquisition des immobilisations.

2.1.2.2

Amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 – 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

En vertu des dérogations accordées aux PME pour l'amortissement des immobilisations non décomposables, les amortissements continuent d'être calculés sur les durées d'usage.

2.2

Créances

2.2.1 Classemement par échéance

Tableau 2057 – voir annexe.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.3

Comptes de régularisation

2.3.1 Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	-
Total	-

2.4 Postes au bilan se rapportant aux entreprises liées

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Fournisseurs & FNP Tool Invest	189 136 Ct	
Compte courant Tool Invest	1 075 997 Ct	
Fournisseurs & FNP CREA PROD	1 162 576 Ct	

Charges financières	16 124	
Produits financiers : intérêts C/C Tool Invest		

2.5 Passif

2.5.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	40 000			40 000
Primes, réserves	4 000			4 000
Report à nouveau				
Résultat	424 278	80 050	424 278	80 050
Autres réserves	575 408	424 277		999 685
Provisions réglementées	525	183	360	348
Total	1 044 211			1 124 084

2.5.2 Capital

2.5.2.1 Mouvements de l'exercice

Au 31.12.2016, le capital est composé de 400 actions de 100 euros de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	400	40 000
Mouvements :		
Augmentation de capital par incorporation de comptes courants et amortissement des pertes.....		
Position fin de l'exercice	400	40 000

2.5.2.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 126 067 euros

Engagements de retraite	Provisionné	Non provisionné	TOTAL
I.D.R		130 633	130 633

2.5.2.3 Provision pour risques et charges

Nature	Solde initial	Dotation	Reprise	Solde
Provision pour contrôle fiscal		49 622		49 622

Les litiges fiscaux, connus à la date de la clôture du bilan sont couverts par les provisions pour risques constatées dans les comptes. Leur montant est évalué en fonction de l'estimation du risque et notamment du montant réclamé par l'administration.

2.5.3 Compte de régularisation

2.5.3.1 Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	0
Total	0

2.5.4 Dettes financières

2.5.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir annexe.

2.5.5 Autres dettes

2.5.5.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir annexe.

2.5.5.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	96 783
Dettes fiscales et sociales	69 253
Autres dettes	205 806
Total	371 843

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	13 311 582
Production vendue - services	184 757
Total	13 496 339

3.2 Résultat financier

S'élevant à - 23 241 euros, il comprend :

- des intérêts de compte courant pour : - 16 124 €
 - des escomptes / ventes pour : - 7 138 €
 - des agios - €

3.3 Résultat exceptionnel

Il s'élève à - 53 561 euros dont 49 622 euros de provision pour contrôle fiscal

3.4 Impôt sur les bénéfices

3.4.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	195 712	(53 560)
Impôts : - au taux de 33.33. %	62 101	
- sur PVLT		
Résultat après impôts	80 050	

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.4.2 Autres informations significatives

Sociétés intégrées fiscalement

La SAS CREAVI est intégrée fiscalement par la SARL Tool Invest depuis le 1^{er} janvier 2005. La société mère a pouvoir par convention de liquider l'impôt sur les sociétés du groupe. Néanmoins chaque fille du groupe, comptabilise l'impôt sur les sociétés qu'elle aurait payé hors intégration fiscale.

4 Autres informations

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et Techniciens	2
Employés	1
Total	9

4.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires HT versés aux commissaires aux comptes :

Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	4 780
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	
Honoraires totaux	4 780

**SAS CREAVID
Société par actions simplifiée
Au capital de 40 000 €
Siège social : ZA Maurice Schumann
51 rue des frères Lumière
59560 COMINES
RCS LILLE 448 694 430**

EXTRAIT DES DECISIONS ORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 JUIN 2017

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à + 80 051 euros de la manière suivante :

- En autres réserves :	+ 80 051 €
TOTAL EGAL AU RESULTAT	80 051 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois exercices précédents.

SAS CREALI
Société par actions simplifiée
Au capital de 40 000 €
Siège social : ZA Maurice Schumann
51 rue des frères Lumière
59560 COMINES
RCS LILLE 448 694 430

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2017**

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les statuts.

ACTIVITE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Les comptes qui vous sont soumis ont été établis conformément aux principes définis par le Code de commerce et le décret du 29 Novembre 1983; aucune modification par rapport aux comptes de l'exercice précédent n'a été apportée, tant en ce qui concerne les méthodes d'évaluation que les modes de présentation.

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société s'est élevé à 13 496 339 € contre 13 742 993 € pour l'exercice précédent.

. Le total des produits d'exploitation se détermine à	13 603 226 €
Et le total des charges d'exploitation à	13 384 274 €
En ce compris la dotation aux amortissements s/ immobilisations de 13 507 €	
. Le résultat financier s'élève à	< 23 240,63 € >
et le résultat courant avant impôt est de	195 711,81 €
Le résultat exceptionnel représente	<53 560,19 €>
. Après impôt sur les bénéfices de	
Le compte de résultat se solde par un bénéfice de	80 050,62 €

En outre, les renseignements contenus dans l'annexe aux comptes vous permettent d'apprécier les éléments significatifs du bilan.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous demanderons de bien vouloir approuver spécialement les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du CGI dont le montant s'est élevé à 10 996 € ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur significatif n'est à signaler après la clôture de cet exercice 2016.

EVOLUTION PREVISIBLE – PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons néanmoins au moins maintenir le Chiffre d'affaires de 2016 et améliorer notre taux de marge.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Je vous précise que la société n'a pas d'activité particulière en matière de recherche et de développement.

INFORMATIONS CONCERNANT LES DISPOSITIONS DE LA LME RELATIVES A L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT (DECRET 2008-1492)

Conformément à ce décret, la société présente la décomposition à la clôture de l'exercice 2016 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, en application de l'article D.441-4 du Code de Commerce.

En milliers d'euros Au 31/12/2016	En-cours Fournisseurs	< ou égal à 30 jours	Entre 31 et 60 jours	> de 60 jours
Fournisseurs Groupe	1 507	336	1 171	
Autres Fournisseurs	166	146	19	
Total Fournisseurs	1 673	482	1 190	

En milliers d'euros Au 31/12/2015	En-cours Fournisseurs	< ou égal à 30 jours	Entre 31 et 60 jours	> de 60 jours
Fournisseurs Groupe	1 438	517	920	
Autres Fournisseurs	215	209	7	
Total Fournisseurs	1 653	726	927	

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Depuis le 1 janvier 2005, il est fait application des règlements CRC n° 2002-10 et n° 2004-06.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe comptable.

AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 80 050,62 €, de la façon suivante:

- En autres réserves 80 050,62 €

TOTAL EGAL AU RESULTAT 80 050,62 €

RAPPEL DES DIVIDENDES

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le 31/12/2015 : Néant

Exercice clos le 31/12/2014 : 250 000

Exercice clos le 31/12/2013 : Néant

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application de l'article L 227-10 dernier alinéa du code de commerce, je vous demande de prendre acte des conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son dirigeant ou son associé. Ces conventions seront mentionnées au registre des décisions de l'associé unique.

Je suis à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Je vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qui vous est soumise.

Fait à COMINES
Le Président

François-Xavier ZALISZ
Raphaël DEMEESTERE
Commissaires aux Comptes
CRCC de DOUAI



Z.A ValPark
B.P 10004
59316 VALENCIENNES Cedex 9
Tél. 03.27.46.01.96
E-mail : valenciennes@groupechd.fr

SAS « CREAVI »

au capital de 40 000 €

Siège social :

ZA MAURICE SCHUMANN
59560 COMINES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2016

Ce rapport contient 24 pages dont page de garde et annexes.



SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120 000 €

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de la région Picardie Ardennes et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Amiens

SIÈGE SOCIAL : 14 rue Ernest Lavisse - 02200 SOISSONS - 325 366 441 RCS Soissons - Tél. 03 23 59 85 00 - Fax : 03 23 59 85 85 - www.groupechd.fr

A l'Assemblée Générale de la SAS CREAVID

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CREAVID relatifs à l'exercice clos le 31/12/2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valenciennes,
31/05/2017

Pour la société
CHD Audit Hauts-de-France


François-Xavier Zalisz
 Commissaire aux comptes associé
 CRCC de Douai

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : CREAVI

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 51 rue des Frères Lumière 59560 COMINES

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 4 4 8 6 9 4 4 3 0 0 0 0 2 7

Néant *Exercice N clos le,
13 1 1 2 2 0 1 6

		Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé	(I)	AA			
Frais d'établissement *		AB		AC	
Frais de développement *		CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	54 514	AG	10
Fonds commercial (1)		AH	1 500	AI	1 500
Autres immobilisations incorporelles		AJ	142 927	AK	142 927
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
Terrains		AN		AO	
Constructions		AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
Autres immobilisations corporelles		AT	83 767	AU	72 093
Immobilisations en cours		AV		AW	
Avances et acomptes		AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
Autres participations		CU	1 360	CV	1 360
Créances rattachées à des participations		BB		BC	
Autres titres immobilisés		BD		BE	
Prêts		BF	2 389	BG	2 389
Autres immobilisations financières *		BH	14 241	BI	14 241
TOTAL (II)		BJ	300 699	BK	215 030
		BL		BM	
Matières premières, approvisionnements		BN		BO	
En cours de production de biens		BP		BQ	
En cours de production de services		BR		BS	
Produits intermédiaires et finis		BT		BU	
Marchandises		BV		BW	
Avances et acomptes versés sur commandes		BX	4 040 221	BY	30 360
Clients et comptes rattachés (3)*		BZ	409 668	CA	409 668
Autres créances (3)		CB		CC	
Capital souscrit et appelé, non versé		CD		CE	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:		CF	645 685	CG	645 685
Disponibilités		CH		CI	
Charges constatées d'avance (3) *		CJ	5 095 575	CK	30 360
TOTAL (III)		CW			5 065 214
Frais d'émission d'emprunt à étaler		CM			
Primes de remboursement des obligations		CN			
Écarts de conversion actif *		CO	5 396 274	1A	245 391
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		OMPAGNAIE RÉGIONALE D'AMMENS			5 150 883
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise CREAVI

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	40 000	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	999 686
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	80 051
	Subventions d'investissement		DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *		DK	348
		TOTAL (I)	DL	1 124 084
	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
Provisions pour risques et charges		TOTAL (II)	DO	
	Provisions pour risques		DP	49 622
	Provisions pour charges		DQ	
		TOTAL (III)	DR	49 622
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI))	DV	1 075 997
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 770 147
	Dettes fiscales et sociales		DY	879 607
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	251 426
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
		TOTAL (IV)	EC	3 977 177
	Ecarts de conversion passif*		ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 150 883
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}		1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EF	
			EG	3 977 177

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Commissaire aux Comptes inscrit

COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : CREAVI

Néant *

		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	12 948 615	FB	362 967	FC	13 311 582
	Production vendue	biens *	FD	FE		FF	
		services*	FG	FH	3 068	FI	184 757
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	13 130 304	FK	366 035	FL	13 496 339
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 213
	Autres produits (1) (11)					FQ	95 674
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 603 226
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	10 611 838
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 932 613
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	43 460
	Salaires et traitements*					FY	536 176
	Charges sociales (10)					FZ	216 598
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	13 507
			- dotations aux provisions			GB	
PRODUITS FINANCIERS	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	29 604
						GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	477
	Autres charges (12)					GF	13 384 273
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	218 952
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
	Produits financiers de participations (5)					GJ	
CHARGES FINANCIERES	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	22
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Défenses positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	22
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	23 263
	Défenses négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	23 263
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					Commissaire aux Comptes	Inscrit	(23 241)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					COMPAGNIE REGIONALE D'AUDIT HAUTS-DE-FRANCE	GWP	195 712

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise CREAVI

Néant

				Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	142
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	360
		Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	501
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4 256
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	49 805
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	54 062
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(53 560)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	62 101
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	13 603 749
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	13 523 699
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	80 051
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY	
(3) Dont	{ - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier		1G	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP	2 661
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		HQ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1H	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		1J	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinques D)		1K	16 124
(9)	Dont transferts de charges		HX	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		RC	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		RD	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A1	11 079
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	A2	
			A3	
		obligatoires A9	A4	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			
			Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Provision pour risques et charges		49 622		
Amortissements dérogatoires		183	360	
Dons		1 480		
Autres charges exceptionnelles diverses		2 731		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		CHD Audit Hauts-de-France	Produits antérieurs	
		Commissaire aux Comptes inscrit		
		COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMBIENS		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAS CREAVID

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2016
Montants exprimés en Euros

SAS CREAVID

Ce rapport contient 12 pages

Table des matières

1 Faits majeurs	1
1.1 Evènements principaux de l'exercice	1
1.2 Principes, règles et méthodes comptables	1
 2 Informations relatives au bilan	 2
2.1 Actif	2
Tableau des immobilisations	2
Tableau des amortissements	2
2.1.1 Immobilisations incorporelles	2
2.1.2 Immobilisations corporelles	2
2.2 Créances	3
2.2.1 Classement par échéance	3
2.3 Comptes de régularisation	3
2.4 Postes au bilan se rapportant aux entreprises liées	4
2.5 Passif	5
2.5.1 Tableau de variation des capitaux propres	5
2.5.2 Capital	5
2.5.3 Compte de régularisation	6
2.5.4 Dettes financières	6
2.5.5 Autres dettes	6
 3 Informations relatives au compte de résultat	 8
3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité	8
3.2 Résultat financier	8
3.3 Résultat exceptionnel	8
3.4 Impôt sur les bénéfices	8
3.4.1 Ventilation	8
3.4.2 Autres informations significatives	9
 4 Autres informations	 10
4.1 Effectif moyen	10
4.2 Honoraires des commissaires aux comptes	10

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait majeur à signaler sur l'exercice

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 13 724 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

CHD Audit Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit

COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir annexe.

Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir annexe.

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

2.1.1.1 Fonds de commerce

Le fonds de commerce exploité a été acquis en 2004 pour 1 500 euros. Il provient de la reprise partielle des actifs de la SAS SERI4

2.1.1.2 Amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

En vertu des dérogations accordées aux PME pour l'amortissement des immobilisations non décomposables, les amortissements continuent d'être calculés sur les durées d'usage.

2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Evaluation

Frais d'acquisition

Les frais accessoires, tels que droits de mutation, honoraires et commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont incorporés dans le coût d'acquisition des immobilisations.

CHD Audit Heure d'assurance
Commissaire aux Comptes inscrit

COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

2.1.2.2 Amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 – 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

En vertu des dérogations accordées aux PME pour l'amortissement des immobilisations non décomposables, les amortissements continuent d'être calculés sur les durées d'usage.

2.2 Créances

2.2.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir annexe.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.3 Comptes de régularisation

2.3.1.1 Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	-
Total	-

CHD Audit Hauts-de-France

Commissaire aux Comptes inscrit

COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

2.4 Postes au bilan se rapportant aux entreprises liées

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Fournisseurs & FNP Tool Invest	189 136 Ct	
Compte courant Tool Invest	1 075 997 Ct	
Fournisseurs & FNP CREA PROD	1 162 576 Ct	

Charges financières	16 124
Produits financiers : intérêts C/C Tool Invest	

CHD Audit Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit

COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

2.5 Passif

2.5.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	40 000			40 000
Primes, réserves	4 000			4 000
Report à nouveau				
Résultat	424 278	80 050	424 278	80 050
Autres réserves	575 408	424 277		999 685
Provisions règlementées	525	183	360	348
Total	1 044 211			1 124 084

2.5.2 Capital

2.5.2.1 Mouvements de l'exercice

Au 31.12.2016, le capital est composé de 400 actions de 100 euros de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	400	40 000
Mouvements :		
Augmentation de capital par incorporation de comptes courants et amortissement des pertes.....		
Position fin de l'exercice	400	40 000

2.5.2.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 126 067 euros

Engagements de retraite	CHD Audit Hauts-de-France Provisionné	Non provisionné	TOTAL
I.D.R	Commissaire aux Comptes inscrit	130 633	130 633

COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

2.5.2.3 *Provision pour risques et charges*

Nature	Solde initial	Dotation	Reprise	Solde
Provision pour contrôle fiscal		49 622		49 622

Les litiges fiscaux, connus à la date de la clôture du bilan sont couverts par les provisions pour risques constatées dans les comptes. Leur montant est évalué en fonction de l'estimation du risque et notamment du montant réclamé par l'administration.

2.5.3 *Compte de régularisation*

2.5.3.1 *Produits constatés d'avance*

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	0
Total	Commissaire aux Comptes inscrit

2.5.4 *Dettes financières*

2.5.4.1 *Classement par échéance*

Tableau 2057 – voir annexe.

2.5.5 *Autres dettes*

2.5.5.1 *Classement par échéance*

Tableau 2057 – voir annexe.

2.5.5.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	96 783
Dettes fiscales et sociales	69 253
Autres dettes	205 806
Total	371 843

CHD Audit Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit

COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	13 311 582
Production vendue - services	184 757
Total	13 496 339

3.2 Résultat financier

S'élevant à – 23 241 euros, il comprend :

- des intérêts de compte courant pour : - 16 124 €
- des escomptes / ventes pour : - 7 138 €
- des agios -.. €

3.3 Résultat exceptionnel

Il s'élève à – 53 561 euros dont 49 622 euros de provision pour contrôle fiscal

3.4 Impôt sur les bénéfices

3.4.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	195 712	(53 560)
Impôts : - au taux de 33.33. %	62 101	ChD Audit Hauts-de-France
- sur PVLT		Commissaire aux Comptes inscrit
Résultat après impôts	80 050	COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.4.2

Autres informations significatives

Sociétés intégrées fiscalement

La SAS CREA VI est intégrée fiscalement par la SARL Tool Invest depuis le 1^{er} janvier 2005. La société mère a pouvoir par convention de liquider l'impôt sur les sociétés du groupe. Néanmoins chaque fille du groupe, comptabilise l'impôt sur les sociétés qu'elle aurait payé hors intégration fiscale.



4 Autres informations

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et Techniciens	2
Employés	1
Total	9

4.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires HT versés aux commissaires aux comptes :

Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	4 780
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	
Honoraires totaux	4 780

Commissaire aux Comptes inscrit

CHD Audit Hauts-de-France
COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

© Sage

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Néant <input type="checkbox"/>
INCCRP.		TOTAL I	CZ		D8	2	
Frais d'établissement et de développement							D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	144 427	KE		KF 54 514
Terrains			KG		KH		KI
Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL
	Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT		KU
	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX
	Matériel de transport *		KY	103 151	KZ		LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	19 106	LC		LD 511
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
Immobilisations corporelles en cours		LH			LI		LJ
Avances et acomptes		LK			LL		LM
TOTAL III		LN	122 258	LO			LP 511
Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M			8T
Autres participations		8U	1 344	8V			8W 16
Autres titres immobilisés		1P		1R			1S
Prêts et autres immobilisations financières		1T	13 233	1U			1V 3 397
TOTAL IV		LQ	14 577	LR			LS 3 413
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	281 262	ØH			ØJ 58 438
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valcur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence
INCP.				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	2	3	4
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW 198 941	1X
Terrains		IP		LX		LY	LZ
Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	MC
	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	MI
Installations techniques, matériel et outil-age industriels		IT		MJ		MK	ML
CORPORELLES	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	MO
	Matériel de transport	IV		MP	39 001	MQ 64 150	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT 19 617	MU
	Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF
TOTAL III		IY			39 001	NH 83 767	NI
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	ØW
Autres participations		IØ	Commissaire aux Comptes inscrit	2B		ØY 1 360	ØZ
Autres titres immobilisés		I1				2C	2D
Prêts et autres immobilisations financières		I2	COMPAGNIE RÉGIONALE D'ANNEMAS			2F 16 630	2G
TOTAL IV		I3		NJ		NK 17 990	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	39 001	ØL 300 699	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2017

Exercice N clos le | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6 |

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: CREALVI

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice			
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2	3	4	5	
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provision spéciale ».

CHD Audit Hauts-de-France
Comptable aux Comptes Inscrit

COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise <u>CREAVI</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	142 927	PF	10	PG		PH	142 937				
Terrains		PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG					
	Matériel de transport	QH	82 446	QI	11 029	QJ	39 001	QK	54 474				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 151	QM	2 468	QN		QO	17 619				
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT					
	TOTAL III	QU	97 597	QV	13 497	QW	39 001	QX	72 093				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	240 524	ØP	13 507	ØQ	39 001	ØR	215 030				
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais établissements	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6							
TOTAL I	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel							
Autres immob. incorporelles	M9	N1	183	N2	N3	N4	360	N5	N6	(177)			
TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9		Q1					
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		Q8					
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6					
	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4					
	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8		T9					
Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7					
Autres immobilisations corporelles	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5					
	V6	V7	V8	V9	AG	W1		W2					
	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1					
	X2	X3	X4	X5	X6	X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM				NO					
TOTAL IV													
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	183	NR	NS	NT	360	NU	NV	(177)			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		183	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		360	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		(177)		
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations					SP				SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : CREALV			Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES							
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
	Prêts (1) (2)		UL	UM	UN		
	Autres immobilisations financières		UP	UR	US		
	Clients douteux ou litigieux		UT	UV	UW		
	Autres créances clients		VA	36 815	14 241		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée* UO)		UX	4 003 406	36 815		
	Personnel et comptes rattachés		Z1				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UY				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		UZ			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VM			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VB	173 686		
		Divers		VN	3 799		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Groupe et associés (2)		VP				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VC				
	Charges constatées d'avance		VR	232 183	232 183		
			VS				
			VT	4 466 520	VU 4 413 074 VV 53 445		
	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE			
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y				
Autres emprunts obligataires (1)			7Z				
RENVOIS	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG			
		à plus d'1 an à l'origine		VH			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
	Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 770 147	1 770 147		
Personnel et comptes rattachés			8C	46 854	46 854		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	120 581	120 581		
RENVOIS	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	711 589		
	Commissaire aux Comptes inscrit	Obligations cautionnées		VX			
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	583		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J				
Groupe et associés (2)			VI	1 075 997	1 075 997		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	251 426	251 426		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			Z2				
Produits constatés d'avance			8L				
TOTAUX			VY	3 977 177	VZ 3 977 177		
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			